Vœu Lavatories place de la Madeleine

Conseil de Paris 10/11/12 Déc 2018

-Considérant les lavatories situés sous la place de la Madeleine qui constituent un ensemble protégé au titre des monuments historiques depuis 2011 en raison de leur décor Belle époque remarquable ;

-Considérant le signalement effectué par la commission du Vieux Paris le 14 septembre 2016 qui faisait état des dégradations avancées des parements couverts de mosaïques dans l'escalier d'accès aux lavatories Dame ;

-Considérant le vœu du groupe les Républicains, présenté au conseil de Paris en novembre 2016, qui demandait qu'un budget soit débloqué de toute urgence pour la restauration complète des lieux ;

-considérant la réponse faite alors par Monsieur Bargeton à savoir qu' « un permis de construire avait été délivré le 3 novembre 2016 à la société Otelo suite à l'avis favorable de l'ABF et de la DRAC, dans la perspective de travaux visant à préserver le caractère historique Art Nouveau des lavatories avant leur ouverture au public » ;

-considérant que depuis deux ans, les lavatories continuent à se dégrader et sont dans un état déplorable

-considérant la réponse évasive des services de la DVD en janv 2018 sur l'avancement du dossier à savoir que les lavatories ne seront pas exploités à court terme bien que toujours intégrés au marché global voté en 2015 ;

-considérant le projet de réaménagement de la place de la Madeleine dans lequel ne figure pas la restauration des lavatories mais qui prévoit une sanisette JC Decaux ;

-considérant l'urgence de sauvegarder ce patrimoine unique ;

Catherine LECUYER et les élus du groupe Les Républicains émettent le vœu que la restauration des lavatories soit rapidement mis en œuvre .